

Sel de Bore

Ref. SB

Domaine d'utilisation	Sel inodore sous forme cristalline, livré en poudre blanche, facilement soluble dans l'eau, utilisé pour la protection préventive contre les insectes xylophages et les champignons lignivores destructeurs des bois.
Propriétés	Non oxydant pour les métaux en simple pulvérisation. N'altère pas les surfaces vitrées.
Domaine d'application	Bois de construction (charpentes, tous bois porteurs, ossatures, colombages, menuiseries, etc...) couvert, à l'abri des intempéries ou destiné à recevoir une finition décorative et/ou protectrice.
Préparation du support	Éliminer écorce, aubier. Les bois brut de sciage apparents seront poncés. En cas de bois trop sec, humecter la surface avec de l'eau avant application du sel de bore.
Préparation de la solution	Concentration courante à 15 % pour des bois n'excédant pas 20 % d'humidité, soit : 3 kg pour 20 litres 15 kg pour 100 litres (au-delà de 20 % d'humidité, concentrer le sel de bore à 20 %) Empâter la quantité de sel de bore nécessaire avec un peu d'eau chaude (20 °C <i>minimum</i>), puis en remuant avec un agitateur ou en faisant barboter de l'air comprimé, compléter avec la quantité d'eau restante.
Application	Badigeonnage à la brosse ou au pinceau. Aspersion (pulvérisateur de jardin). Pistolage. Trempage manuel, mécanique, cuve sous pression. Les crevasses apparaissant après l'application ainsi que les nouvelles surfaces de coupes pour la pose seront imprégnées. Protéger les bois imprégnés des intempéries. Ils doivent être abrités ou protégés par l'application d'un vernis, d'une lasure ou d'une peinture. Pour une application par autoclave (cuve sous pression): Concentration de la solution de Sel de Bore à 2 % minimum soit, pour atteindre les classes de risque 1 et 2 : 1 kg de Sel de Bore par m ³ de bois. Finitions pour boiseries apparentes: Bien laisser sécher les bois en créant un courant d'air. Brossage pour éliminer les cristaux pulvérulents restés en surface. Toute finition intérieure ou extérieure selon la destination des bois est possible, éviter la Peinture Murale Intérieure.
Caractéristiques techniques	Densité de 1,01 à 1,13 pour une concentration de sel de Bore de 2 à 20% PH neutre Fabriqué selon la norme DIN 68800 Risques aucune classification dans une catégorie officielle

Consommation	1) minimum 50 g/m ² pour une épaisseur de bois jusqu'à 4 cm 2) minimum 60 g/m ² pour une épaisseur de bois au-delà de 4 cm pour une solution de sel de bore concentrée à 15 %.
Rendement	3,5 m ² / l en 2 couches au pinceau de la solution à 15 %. La première couche ouvre les pores du bois, la deuxième pénètre.
Teinte	Incolore en solution.
Stockage	En seau, au sec dans des emballages bien fermés. En solution, dans un récipient non métallique (bien qu'il ne soit pas très oxydant à l'application).
Précautions d'emploi	Tenir bien fermé, hors de portée des enfants. S 2. Ne pas stocker, ni transvaser à proximité de boissons et d'aliments. Lors de l'application, porter des vêtements appropriés. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau claire.
Avertissement sécurité	En cas d'ingestion accidentelle, suivre les conseils du médecin. Dans des locaux de séjour et des chambres à coucher, prévoir, après brossage des cristaux en surface, l'application d'un vernis, d'une lasure ou d'une peinture. Ne pas appliquer sur du bois susceptible d'être léché ou rongé par du bétail. Les surfaces traitées ne doivent pas être en contact direct avec des denrées alimentaires. Ne pas jeter les résidus dans les canalisations, ni dans les rivières. Les chutes de bois doivent être incinérées. Conserver le produit restant pour une utilisation ultérieure ou déposer à la déchetterie.
Conditionnement	En seaux de 2 kg, 6 kg ou 12 kg.